#### 2.1.2. L'autonomie du binôme

Tout au long de la phase d'engagement, le porteur contrôle l'autonomie d'air respirable dont il dispose. Un engagement sous ARI comprend trois temps :

- temps « aller »;
- temps « mission »;
- temps « retour ».

Le binôme doit garder à l'esprit de conserver suffisamment d'autonomie en air pour revenir en sécurité au point de pénétration. La phase de retour peut donc être enclenché avant la mise en œuvre du sifflet de fin de charge.



Lorsque la pression dans la bouteille d'ARI descend en dessous de 55 bars environ, un sifflet de fin de charge se déclenche, impliquant un retour systématique et immédiat du binôme au point de pénétration

# 3. Les différentes techniques d'engagement

Selon la configuration des lieux, les risques présents, les conditions de visibilité, le nombre de binômes disponibles, les intervenants peuvent employer différentes techniques d'engagement. Le chef d'agrès ou le COS organise leurs mises en œuvre.

Le binôme adapte sa technique à la situation rencontrée<sup>19</sup> tout au long de son engagement, et notamment en cas de sauvetage qui pourrait survenir au cours de l'une des techniques développées ci-après.

Les techniques d'engagement sont les suivantes :

- l'engagement à vue ;
- l'engagement sur ligne de vie (progression) ;
- l'engagement sur ligne de vie « méthode latérale » ;
- l'engagement sur ligne de vie « méthode circulaire ».

Ces techniques sont mises en œuvre indépendamment ou combinées entre elles selon la situation ou l'environnement opérationnel.

### 3.1. Les engagements à vue

L'engagement à vue est employé pour des missions éloignées du feu ou post-incendie (désenfumage de cage d'escalier ou de locaux mitoyens), en zone contrôlée ou d'exclusion.

Les conditions de mise en œuvre sont :

- une visibilité bonne et suffisante pour distinguer l'environnement ;
- un déplacement sûr et sans encombre au sein des espaces ;
- une capacité de résistance et d'endurance physique du binôme qui n'est pas altérée.

Selon les caractéristiques de l'environnement, du matériel spécifique pourra être emmené (détecteur multi-gaz...).

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Le choix d'engager un binôme en reconnaissance avec moyen en eau ou sans doit reposer sur une analyse du feu couplé à une analyse bâtimentaire permettant de prendre en compte les risques de phénomènes thermiques.



Deux configurations sont envisageables, à savoir :

- l'air est respirable ;
- l'air n'est pas respirable ou l'atmosphère se dégrade.

## 3.1.1. L'air est respirable

Le binôme réalise l'engagement à vue muni du masque ARI en attente, la bouteille ouverte.

Le chef et l'équipier ne sont pas amarrés entre eux.

- le temps d'engagement n'est pas limité;
- les équipes sont enregistrées ;
- les locaux visités sont signalés.



© Matthieu Robert



Le binôme ne se sépare pas et les balises de détresse sont armées. Même en extérieur, l'armement de la balise est obligatoire. Son déclenchement peut, dès lors que le porteur est immobile, faciliter sa recherche, notamment en cas d'explosion.

#### 3.1.2. L'air n'est pas respirable, ou l'atmosphère se dégrade

Si l'air n'est pas respirable, ou en cas de changement de situation au cours de l'engagement (fumées, odeur particulière, etc.), le binôme coiffe son masque.

Il en rend compte au COS ou au contrôleur.

Il continue ou abandonne la reconnaissance en fonction de la décision du contrôleur / COS.

- l'engagement est géré par un contrôleur;
- une équipe de sécurité est mise en place;
- les locaux visités sont signalés.

© Matthieu Robert





Même lors d'un engagement à vue, l'enregistrement est systématique.

